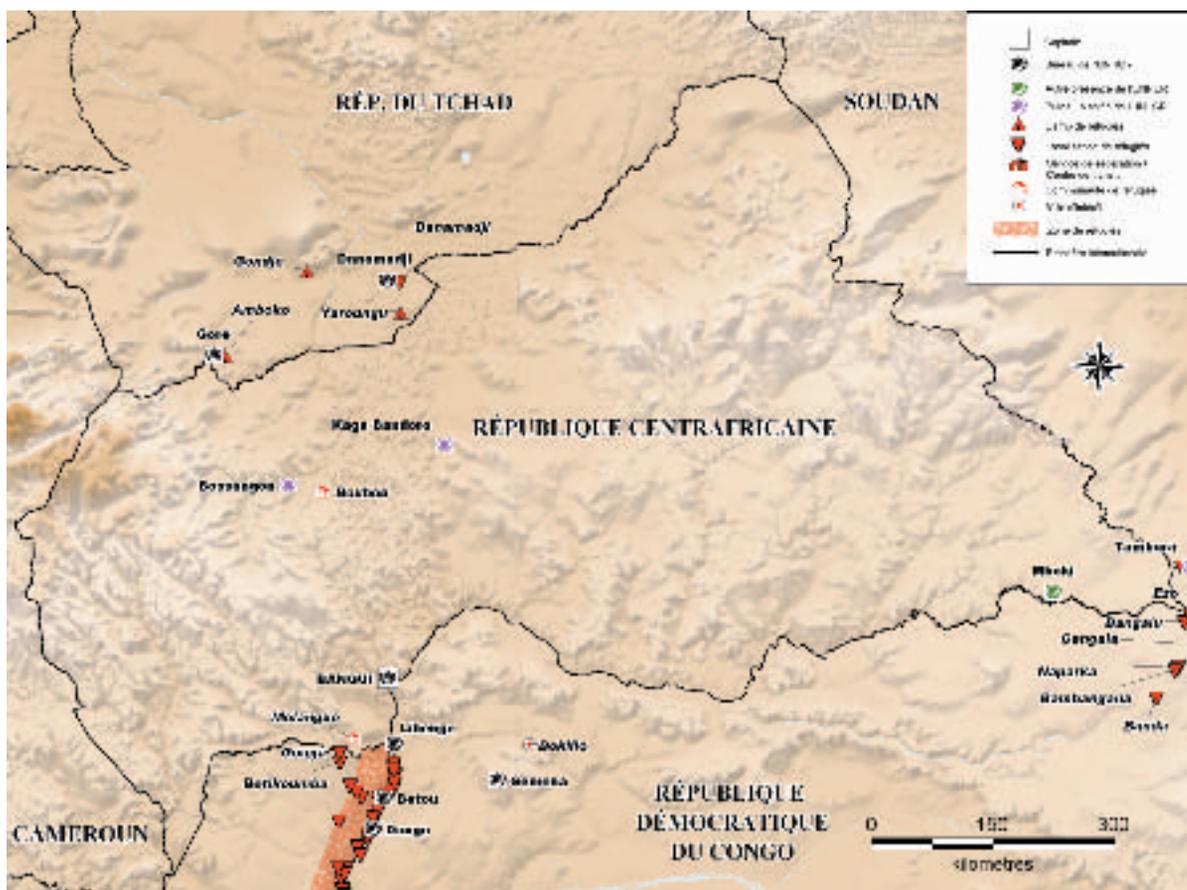


# République centrafricaine



## Objectifs principaux

- Achever de rapatrier les réfugiés originaires du Soudan et de la République démocratique du Congo (RDC) qui souhaitent regagner leur pays d'origine.
- Assurer la protection juridique et faciliter l'intégration sur place des réfugiés qui décident de demeurer en République centrafricaine (RCA), tout en cherchant à réinstaller les réfugiés qui ont des besoins particuliers en matière de protection et les réfugiés qui ne peuvent regagner leur pays d'origine ou s'intégrer dans leur pays d'asile.
- Prôner la nécessité de mener des activités dans le cadre de collaboration interorganisations pour encourager progressivement le rapatriement – spontané dans un premier temps et facilité par la suite – de 3 000 Centrafricains réfugiés au Tchad, et appuyer les activités entreprises à cette fin. Il s'agit notamment de prodiguer une

assistance à la réintégration, à la réhabilitation et à la reconstruction dans les zones de retour.

- Renforcer les capacités de protection du Gouvernement centrafricain, notamment les institutions chargées d'assurer l'ordre public et le système judiciaire (en sus des institutions directement responsables des réfugiés et des rapatriés).

Chiffres prévisionnels		
Population	Janv. 2006	Déc. 2006
Soudan (réfugiés)	17 500	9 470
RDC (réfugiés)	2 750	1 260
Tchad (réfugiés)	410	410
Autres réfugiés	-	240
Rapatriés	-	12 000
<b>Total</b>	<b>20 660</b>	<b>23 380</b>

**Total des besoins : 5 840 944 dollars E.-U.**

## Contexte

### Faits nouveaux

Bien que les élections présidentielles et législatives, apparemment régulières et transparentes, aient rétabli l'ordre constitutionnel, un climat général d'insécurité règne toujours au nord du pays. À la suite d'incidents de sécurité survenus dans les préfectures d'Ouham et d'Ouham Pendé, quelque 12 000 Centrafricains ont pris la fuite et ont gagné le Tchad en trois vagues, la première en juin, la seconde en juillet et la dernière en août 2005. De ce fait, le Tchad accueille désormais 42 000 réfugiés centrafricains. Au vu de ces mouvements de population, le ministère des Affaires sociales a prié l'Équipe des Nations Unies dans le pays (UNCT) de l'aider à évaluer la situation humanitaire dans les régions d'origine des réfugiés et à y remédier. Une mission interorganisations dirigée par l'UNHCR s'est rendue dans ces secteurs et a confirmé que plusieurs villages étaient quasiment déserts, indiquant que la production vivrière y était pratiquement inexistante et l'activité commerciale au point mort. La population restante avait désespérément besoin d'aide. L'insécurité ambiante est, semble-t-il, imputable aux attaques des « coupeurs de route » (bandits armés) et d'autres groupes armés. À ceci s'ajoutent les conflits dus au fait que les pasteurs ne respectent pas les itinéraires de pâturage ; certains d'entre eux sont apparemment armés et passent du Tchad en RCA pendant la saison sèche.

Afin de mettre un terme aux mouvements de population et de créer des conditions propices au retour des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, l'UNCT a proposé des interventions à court terme (aide humanitaire), à moyen terme (sécurité) et à long terme (activités de réhabilitation). Ces recommandations ont été examinées lors de la réunion trilatérale sur la sécurité qui a réuni la RCA, le Tchad et le Cameroun et qui a été organisée par le Bureau de l'Organisation des Nations Unies en Centrafrique (BONUCA) et la mission de consolidation de la paix des Nations Unies en RCA.

En dépit de l'issue incertaine du processus de paix, la plupart des réfugiés soudanais sont bien décidés à rentrer et impatients de regagner leurs foyers. Un accord tripartite destiné à faciliter leur rapatriement sera conclu à la fin de l'année 2005 et

des opérations de rapatriement par avion devraient être lancées avant le début de l'année 2006.

Quelque 1 300 Tchadiens résidant à Boubou, dans la région de Bossangoa, ont été rapatriés en septembre et en octobre 2005, après que l'insécurité généralisée et l'effondrement de l'économie locale, fondée sur la culture du coton, aient réduit à néant tout espoir de favoriser leur intégration sur place.

Après le rapatriement d'environ 3 000 Congolais (RDC) en 2004, quelque 800 réfugiés se sont adressés à l'UNHCR et se sont déclarés candidats à un rapatriement librement consenti. La plupart d'entre eux ont l'intention de regagner des régions de la RDC où règne un calme relatif (et non la province de l'Équateur, en proie à des troubles). L'UNHCR entreprendra de localiser les familles des réfugiés qui souhaitent se rendre à Kinshasa ou à Lubumbashi.

### Contraintes

L'insécurité figure toujours au nombre des principaux problèmes. L'éloignement de certains camps de réfugiés et de zones de retour potentiel, particulièrement isolés, est également à l'origine de difficultés considérables, encore aggravées par le piètre état du réseau routier. Ainsi, la zone de Mboki, où la plupart des Soudanais vivent, est essentiellement accessible par voie aérienne et les secours qui y sont acheminés par camion peuvent mettre jusqu'à un mois à y parvenir.

## Stratégie

### Protection et solutions

L'UNHCR aborde le rapatriement librement consenti des réfugiés soudanais et congolais (RDC) avec une approche souple et empirique. Les opérations sont financées au titre de budgets supplémentaires distincts. L'équipe de l'UNHCR en RCA veillera à ce que les réfugiés soudanais soient adéquatement informés et à ce qu'ils soient parfaitement familiarisés avec de la situation socio-économique et sécuritaire qui règne dans les zones d'origine et dans l'ensemble de la région ; ceci leur permettra de prendre une décision en connaissance de cause quant à leur éventuel retour. Des campagnes de sensibilisation aux dangers des mines seront organisées avant le rapatriement librement consenti. Par ailleurs, les

réfugiés recevront tous les documents nécessaires, notamment des extraits de naissance, des certificats de mariage, des actes de décès et des diplômes scolaires. L'UNHCR se chargera d'organiser leur transport dans de bonnes conditions de sécurité jusqu'aux centres d'accueil ouverts dans les pays d'origine. Les réfugiés qui ont des besoins particuliers, comme les handicapés, les enfants séparés de leurs parents, les femmes chefs de famille et les réfugiés âgés, bénéficieront de mesures spéciales destinées à garantir leur bien-être.

L'Organisation prévoit d'achever de rapatrier les réfugiés congolais désireux de regagner la RDC. Dans le même temps, elle entamera la deuxième étape du programme destiné à faciliter l'intégration

sur place des 800 réfugiés congolais (RDC) qui vivent encore sur le site de Molangue, à 150 km au sud de Bangui, et qui souhaitent rester en République centrafricaine.

Selon les estimations, environ 44 000 Centrafricains sont actuellement réfugiés au Tchad et au Cameroun, ce nombre tenant compte des 12 000 personnes ayant fui le pays en 2005. Le Gouvernement centrafricain devrait rétablir la sécurité avec l'appui des forces de maintien de la paix de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la France ; l'UNCT s'emploiera pour sa part à améliorer les conditions socio-économiques de base. L'UNCT encouragera également le dialogue entre les éleveurs tchadiens et les agriculteurs



Jeune réfugié tchadien, sur le site de Boubou. UNHCR / S. Beye

centrafricains, ceci afin de garantir le respect des itinéraires de pâturage, et exécutera un projet visant à faciliter la réinsertion des anciens combattants. Ces interventions devraient favoriser encore davantage les retours spontanés. L'UNHCR ouvrira des bureaux à Bossangoa et Kaga Bandoro. Des informations détaillées sur la situation dans les zones d'origine seront recueillies, puis diffusées auprès des réfugiés centrafricains dans leurs pays d'asile. Le personnel de terrain de l'UNHCR contribuera à la définition de l'intervention spécifique nécessaire à leur réintégration et entreprendra des activités destinées à améliorer les conditions de vie en prévision de leur retour. L'Organisation amorcera également un processus visant à définir les modalités juridiques (accord tripartite) du rapatriement des réfugiés. Elle envisage de faciliter le rapatriement de 3 000 réfugiés en 2006 si la situation s'y prête et s'attend à ce que 9 000 réfugiés regagnent spontanément le pays.

Le renforcement des effectifs à Mboki, ainsi que l'ouverture de bureaux à Bossangoa, Bozoum et Kaga Bandoro, permettront à l'UNHCR de mener des campagnes de sensibilisation sur des questions en rapport avec la violence sexuelle et sexiste, de suivre la situation sur le terrain et d'intervenir en conséquence.

## Assistance

Lors de la première phase du programme d'intégration sur place des réfugiés congolais vivant à Molangue, l'Organisation s'est concentrée sur les activités génératrices de revenus et les activités visant à garantir la sécurité alimentaire. Au cours de la deuxième phase, elle confiera la gestion des services essentiels aux autorités centrafricaines et aux rapatriés et s'attachera à en garantir l'efficacité opérationnelle ; à ce titre, les services de santé assurés par l'UNHCR seront totalement intégrés aux activités assurées par le ministère de la Santé dans la région de Lobaye. Dans la même optique, comme les réfugiés soudanais sont parvenus à l'autosuffisance économique, les activités d'appui (dans les secteurs de la santé et de l'éducation, notamment) visant à favoriser l'intégration sur place des réfugiés qui décident de rester seront déléguées aux autorités compétentes après l'opération de rapatriement.

Dans le cadre du rapatriement et de la réintégration des réfugiés centrafricains, les activités de l'UNHCR devraient être spécifiquement axées sur les abris et les autres infrastructures, le rétablissement des

services publics étant appuyé par d'autres institutions. L'UNHCR ouvrira des centres d'accueil et assurera le transport des rapatriés jusqu'aux localités d'origine. À leur retour, les rapatriés recevront un colis d'articles non alimentaires fourni par l'UNHCR et des rations alimentaires procurées par le PAM.

## Effet escompté

Les projets de réhabilitation et de reconstruction que l'UNCT et d'autres organisations doivent entreprendre dans les zones de retour pour appuyer les activités du Gouvernement profiteront à tous les rapatriés. L'on espère que le retour en masse des réfugiés contribuera à stabiliser les régions septentrionales du pays.

## Organisation et mise en œuvre

### Structure de gestion

In 2006, l'UNHCR mènera ses opérations avec un effectif de 35 personnes – cinq fonctionnaires internationaux, 28 collaborateurs nationaux, un administrateur auxiliaire et un VNU – travaillant à Bangui et dans les trois bureaux extérieurs (Bossangoa, Kaga Bandoro et Mboki).

### Coordination

L'UNHCR travaille en étroite liaison avec le ministère de l'Intérieur, le ministère des Affaires sociales et le ministère des Affaires étrangères. Le Ministre de l'Intérieur préside la Commission nationale pour les réfugiés (CNR) qui met en œuvre les programmes de protection juridique et d'assistance de l'UNHCR, à Bangui et sur le terrain. L'UNHCR bénéficie de l'appui régulier du PAM, du FNUAP, de l'UNICEF et de l'OMS. La collaboration entreprise avec les autres organisations, au titre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et de la Procédure d'appel global, a encore renforcé la prise en charge des besoins des réfugiés et des autres personnes relevant de la compétence de l'UNHCR.

Des partenaires supplémentaires seront sélectionnés au cours de l'année 2006, lorsque l'évaluation détaillée des besoins sera achevée et que les différentes attributions auront été déterminées.

Bureaux
<b>Bangui</b>
Bossangoa
Kaga Bandoro
Mboki

Partenaires
<b>Organisme gouvernemental</b>
Commission nationale pour les réfugiés (CNR)
<b>ONG</b>
CARITAS
<i>Cooperazione Internazionale</i>
Médecins Sans Frontières (Espagne)

Autres
FAO
FNUAP
OCHA
OMS
ONUSIDA
PAM
PNUD
UNICEF

Budget (dollars E.-U.)			
Activités et services	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire <sup>1</sup>	Total
Protection, suivi et coordination	1 510 446	94 364	<b>1 604 810</b>
Abris/autres infrastructures	500 000	5 000	<b>505 000</b>
Activités génératrices de revenus	350 000	0	<b>350 000</b>
Appui opérationnel aux partenaires	229 000	0	<b>229 000</b>
Assainissement	10 000	0	<b>10 000</b>
Assistance juridique	162 624	15 000	<b>177 624</b>
Besoins domestiques	94 806	20 000	<b>114 806</b>
Eau	101 000	0	<b>101 000</b>
Education	240 000	0	<b>240 000</b>
Production vivrière	64 000	0	<b>64 000</b>
Santé	220 000	21 750	<b>241 750</b>
Services communautaires	124 000	0	<b>124 000</b>
Transport/logistique	765 000	255 890	<b>1 020 890</b>
<b>Total des opérations</b>	<b>4 370 876</b>	<b>412 004</b>	<b>4 782 880</b>
Appui au programme	1 058 064	0	<b>1 058 064</b>
<b>Total</b>	<b>5 428 940</b>	<b>412 004</b>	<b>5 840 944</b>

<sup>1</sup> Les chiffres se réfèrent au programme supplémentaire de l'opération de rapatriement et de réintégration des réfugiés congolais (RDC).

Note: Le budget-programme supplémentaire n'inclut pas les dépenses d'appui, fixées à 7 pour cent soit 28 840 dollars E.-U., prélevées sur chaque contribution aux fins de remboursement des dépenses d'appui indirectes engagées par l'UNHCR (terrain et Siège).